

Chantez au Seigneur

Toute la famille humaine

V 9 / LAD 630

Texte : Jean SERVEL - Musique : Robert JEF

À travers le cantique *Tout le ciel s'emplit* (F 58), nous avions pu redécouvrir l'histoire de la série de recueils *Les 2 Tables* (Caecilia 5/2018). Fruit de la collaboration de Robert Jef, Jean Servel, Claude Rozier, Joseph Gélineau, aidés par Marcel Godard ; ces recueils se voulaient enracinés dans les traditions de l'hymnographie patristique, du chant et de la modalité grégoriennes.

Les textes devaient permettre aux fidèles de s'approprier les psaumes ou les évangiles du dimanche en suivant le cycle de l'année liturgique, ou bien d'entrer dans l'intelligence d'une fête particulière. C'est le cas pour *Toute la famille humaine* publié en 1951 dans le premier recueil et qui permet de mieux comprendre la place de la Vierge Marie dans la vie liturgique. Elle met aussi à la portée des fidèles une tradition spirituelle.

La forme de ce cantique n'est pas une forme à refrain mais une *forme strophique* au sein de laquelle on insère une *invocation litanique*. D'ailleurs la construction modale de la ligne mélodique permet de comprendre cet aspect litanique.

Il n'y a que trois strophes, mais elles semblent mettre en lumière des éléments que l'on retrouve dans une prière de la Congrégation du Saint-Esprit considérée comme l'acte de fondation. Donnée par le fondateur, le père Claude Poullart des Places (1679-1709) le 27 mai 1703, la *consécration au Saint-Esprit et au Cœur Immaculé de Marie* devait être prononcée par chaque spiritain tous les ans à la Pentecôte et à l'Immaculée Conception. Pratique renouvelée par le second fondateur, le père Jacob Libermann (1802-1852). Elle exprime l'esprit des constitutions.

La première strophe avec l'invocation litanique condense l'incipit de la prière en se concentrant sur le vocable de *souveraine* : « Ô ma bonne Mère et ma Souveraine, sainte Marie, Mère de Dieu, Vierge sainte... »

La deuxième strophe condense l'idée qu'en Marie, nous pouvons trouver un refuge : comme le disait le *Salve Regina*, Marie est notre avocate, elle défend toutes les causes de souffrances des hommes. C'est d'ailleurs ce qu'exprime la prière de fondation des Spiritains : « ...Doux refuge des pécheurs, puissante consolatrice des pauvres, ma suave espérance dans cette vallée de larmes, je me prosterne devant vous, d'un cœur fervent et humilié, et j'ai recours à votre clémence... »

Quant à la troisième strophe, elle est construite en respectant la théologie spirituelle propre à la tradition des spiritains. La Grâce donnée par le Fils c'est le Saint-Esprit. Or la Vierge Marie, en nous montrant son Fils, nous dé-

► Refrain : Dn 3,56	► N° 4 : Dn 3,71-72-73
► N° 1 : Dn 3, 59-58-57	► N° 5 : Dn 3,75-76-81
► N° 2 : Dn 3, 63-62-64	► N° 6 : Dn 3,83-84-85
► N° 3 : Dn 3, 66-70-65	

signe la source de l'Esprit Saint. En invoquant Marie, nous pouvons nous rapprocher de l'Esprit. C'est ce que dit la prière en ces termes : « ...Vous aidiez votre serviteur à se donner, se consacrer et se vouer à l'Esprit Saint, votre très noble Époux (...) Ma bonne Mère, écoutez-moi; Esprit tout-puissant, écoutez ma bonne Mère. ».

Une mélodie modale, simple et facilement mémorable, nous donne à chanter une profonde synthèse spirituelle. À utiliser sans modération !

Emmanuel Bohler

Chantez au Seigneur

1. Tou - te la fa - mille hu - mai - ne Se ras -
2. Tou - te la fa - mille hu - mai - ne Jet - te
3. Montre à la fa - mille hu - mai - ne Le Sau -

-sem - ble près de toi, T'ac - cla - mant pour
son ap - pel vers toi, Et dé - charge en
-veur en - tre tes bras. Que sa grâ - ce

sou - ve - rai - ne Et te re - di - sant sa foi.
toi sa pei - ne, Sa souf-fran - ce, son ef - froi.
nous sou - tien - ne Dans les lut - tes du tré - pas.

Rx Sain - te Vierge, ô no - tre Rei - ne,
Gar - de - nous au - près de toi !